Image not found or type unknown

Deuxième page du constat complètement illisible.

Par **KEO**, le **17/11/2009** à **16:17**

Bonjour,

Ma fille a eu un accident la semaine dernière. Un monsieur lui a refusé la priorité. Apparemment, sa voiture serait épave, elle a été emmenée dans un garage en attendant l'expert. Ma fille est jeune, 24 ans, elle venait de passer des examens médicaux et n'était pas très bien. Ils ont donc rempli le constat ensemble, le monsieur est reparti avec la première page pour la déposer chez son assureur, ma fille a fait de même, mais le problème c'est que la deuxième page est complètement illisible, pourtant ils avaient pris un support et un stylo bille noir, mais apparemment rien n'a été retranscrit !
Ma question est : pensez-vous que l'autre assureur peut refuser de nous photocopier la première page du constat ?, si oui, que va-t-il se passer ?.
Que pouvons-nous faire ?

dans l'attente de votre réponse, recevez mes sincères salutations.

Par **gege59**, le **26/11/2009** à **22:06**

non, l'assureur ne peut refuser de transmettre une copie du constat.
c'est à votre assurance d'en faire la demande.
bien à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés